



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE DE
SIMIANE-LA-ROTONDE**
ALPES DE HAUTE PROVENCE

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JUI 2018**

PRESENTS : Louis LAUDUN, Jean-Pierre COMTE, Claude WICART, Marie-José NOËL, Benoît CASSAN, Léon AUBERT, Pamela BARRET, Henri DUYN, Isabelle OUDOT.

EXCUSES : Vincent BLANC, Gilles COUTTON, Jean-Yves MEIGNEN qui donne procuration à Louis LAUDUN, Bernard RENIET qui donne procuration à Jean-Pierre COMTE, Rose MEUNIER qui donne procuration à Isabelle OUDOT.

ABSENT :

1. Adhésion au service RGPD « Règlement Européen Général sur la Protection des Données Personnelles) au Syndicat Intercommunal AGEDI et nomination d'un délégué à la protection des données (DPD).

Les membres de l'assemblée décident à l'unanimité d'adhérer au service RGPD au syndicat AGEDI et nomment M. Jean-Pierre MARTIN, le Président du syndicat, délégué à la protection des données.

2. Repas cantine – tarifs.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer les tarifs de la cantine comme suit : 3 euros pour les élèves de maternelle et 3.30 euros pour les élèves du CP au CM2 à compter de la rentrée scolaire 2018-2019.

3. Création d'un poste d'adjoint technique à temps incomplet.

L'assemblée délibérante décide à l'unanimité de créer un poste d'adjoint technique à temps incomplet (28h30 par semaine) au service de l'école à compter du 3 septembre 2018.

4. Création d'un poste d'adjoint technique à temps incomplet.

Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de créer un poste d'adjoint technique à temps incomplet (23h15 par semaine) au service de la cantine scolaire à compter du 3 septembre 2018.

5. Suppression d'un poste d'adjoint technique territorial à temps incomplet.

L'assemblée décide à l'unanimité de supprimer le poste d'adjoint technique territorial à temps incomplet (14h par semaine) au service de l'entretien des locaux suite au reclassement de l'agent titulaire.

6. Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps incomplet.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de créer un poste d'adjoint technique territorial à temps incomplet (5h30 par semaine) au service de la cantine scolaire suite au reclassement de l'agent titulaire.

7. Création d'un poste d'adjoint du patrimoine territorial à temps incomplet.

Les membres de l'assemblée décident à l'unanimité de créer un poste d'adjoint du patrimoine territorial à temps incomplet (8h30 par semaine) au service culturel suite au reclassement de l'agent titulaire.

8. Création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet.

Les conseillers municipaux décident à l'unanimité de créer un poste d'adjoint administratif à temps complet au service administratif de la commune.

9. Adhésion de la commune de Simiane la Rotonde à la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL) – procédure dérogatoire.

L'assemblée délibérante décide à la majorité des votants (3 votes contre) de solliciter l'adhésion de la commune de Simiane la Rotonde à la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon, conformément à la procédure dérogatoire.

10. Compte-rendu du Maire au titre des délégations permanentes.

Les membres du conseil municipal prennent acte qu'aucune décision n'a été prise au cours du dernier trimestre au titre des délégations permanentes consenties à Monsieur le Maire.

Fait à Simiane la Rotonde, le 5 juillet 2018.

Le Maire, Louis LAUDUN